

L'ASSOCIATION

Le conseil d'administration de l'association compte actuellement 10 membres, tous actifs et bénévoles. Nos frais de fonctionnement s'élèvent à moins de 2 % du total des fonds réunis dans l'année.

BUT

L'association a pour but de venir en aide sur le plan financier aux écoles paroissiales des Verrettes et de La Chapelle et au maintien des cantines dans ces écoles.

ARTISANAT et PEINTURE

L'association vend de l'artisanat en provenance de congrégations religieuses, d'artisans et d'artistes indépendants haïtiens : des œuvres en métal, peintures haïtiennes produites par des peintres de talent ou de renom.

L'association aide des artisans, des artistes, des congrégations et favorise l'exportation de l'art haïtien.

Toutes ces personnes peuvent vivre de leur art ou de leur travail.

Le produit des ventes est versé intégralement pour le fonctionnement des écoles.

AGENDA DES PROCHAINES ACTIVITÉS

Exposition-vente de tableaux haïtiens
Office de tourisme de Divonne à la blanchisserie du vendredi 4 mars au dimanche 13 mars 2016.
Vernissage le vendredi 4 mars 2016 à 18 h 30.

Vente sur le marché à Divonne-les-Bains
En septembre 2016
Pâtisseries et petit artisanat haïtien.

Exposition-vente de tableaux haïtiens
Ecole primaire à l'institution Jeanne d'arc.
courant octobre 2016.

Ventes aux sorties des messes en novembre 2016 sur le secteur paroissial de Cessy.

Marché de Noël à Divonne à l'office de tourisme
A la blanchisserie du mercredi 30 novembre au dimanche 4 décembre 2016.

AIDE FINANCIÈRE AUX ÉCOLE

Année 2013 : **38.883 €**

Année 2014 : **36.832 €**

Versements année 2015 : **37.720 €**.

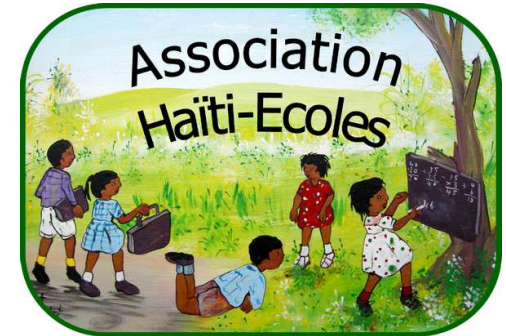
18.860 € pour les écoles de la paroisse de Verrettes.

18.860 € pour les écoles de la paroisse de La Chapelle.

La participation des parents à la scolarité varie de 3 à 7 € par an et par enfant, suivant les possibilités des familles.

Nous avons besoin de votre soutien pour poursuivre notre action.

Janvier 2016



82, rue Saint-Denis
Presbytère - 01170 CESSY

<http://www.haiti-ecole.org>

Coordonnées

Présidente :
Madame Marie-Noëlle BATARD (04 50 41 99 59)

Vice-Présidente :
Madame Bernadette THONNART

Trésorier et Secrétaire :
Monsieur Pierre BATARD

Trésorière Adjointe :
Madame Rita JAILLANT

Courriel :

Contact par formulaire sur le site internet de l'association.

HISTORIQUE

En septembre 1988, Soeur Marie-Rose Claude, ancienne institutrice à l'école Jeanne d'Arc de Gex, est partie en Haïti en compagnie d'autres religieuses de la congrégation des Dominicaines pour participer au développement des écoles de Verrettes et de La Chapelle, enseigner aux enfants et former des professeurs.

Dès cette époque, un groupe d'amies de Cessy a entrepris des actions pour aider financièrement l'œuvre des Dominicaines.

En 1998, l'association Haïti Écoles a été créée pour formaliser et amplifier cette action.

Aujourd'hui, deux prêtres haïtiens sont chargés de la gestion administrative, financière et pédagogique de ces écoles et les professeurs sont haïtiens.

LES ÉCOLES

Il y a 4 écoles à Verrettes et 5 écoles à la Chapelle. Environ 2500 enfants défavorisés sont scolarisés par 76 enseignants.

Le secteur de La Chapelle a ouvert un collège secondaire depuis six ans comprenant 3 classes de 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} fondamentales (niveau d'études correspondant à la fin de la 3^{ème} en France).

NOS ACTIONS

Nous menons diverses actions durant l'année afin de réunir des fonds : ventes de tableaux, d'artisanat haïtien...

Nous recevons des dons de particuliers, d'associations.

Notre priorité reste la scolarisation des enfants défavorisés de ce pays.

NOUVELLES DES ECOLES EN HAÏTI

Dans les écoles de montagne les plus éloignées de Verrettes et de La Chapelle, les familles sont en grandes difficultés financières.

Malgré l'augmentation des produits de base pour les repas des cantines, les responsables des écoles de Verrettes et de La Chapelle ont pu assurer trois jours de cantine sur cinq jours de classe de septembre à décembre 2015. Le début de l'année 2016 s'avère plus incertain, car les donateurs rencontrent eux aussi des difficultés.

L'école de Descombes (675 enfants), la plus éloignée de Verrettes, groupe scolaire dans les Mornes, a des effectifs par classe de 60 élèves. Le Père Murat DORCENT a commencé en juillet 2014 la construction de 3 nouvelles salles de classe avec le soutien financier de la collecte à long terme du CERN (Genève). Cette aide se poursuivra sur cinq années jusqu'en juillet 2019.



Avancement de la construction de 3 nouvelles salles de classe
Photos Père Murat DORCENT septembre 2015



La rentrée scolaire 2015/2016 a eu lieu le lundi 7 septembre

Sur La Chapelle, l'école Saint Guillaume, limitée en capacité d'accueil, des classes de primaire ont lieu dans les locaux du collège Jean Pelissier, situé à proximité. Le Père Toussaint CHÉRY projette de ramener les classes de primaire sur le site de l'école Saint Guillaume en construisant de nouveaux locaux, afin de libérer des salles et augmenter le nombre de classes au collège.

L'association Haïti Écoles participe à hauteur de 33% du montant des salaires des enseignants et du personnel de service (cuisinières, gardiens, aides-maternelles...) et elle aide au maintien des cantines.

COMMENT SOUTENIR L'ASSOCIATION

- En achetant une carte annuelle de membre-bienfaiteur au prix de 10 €.

C'est un geste qui sera utile. Bien entendu, le montant de 10 € n'est pas limitatif.

- En faisant un don

Vous pouvez nous envoyer vos dons, par chèque libellé au nom de l'association « HAÏTI ÉCOLES » à notre adresse :
82, rue Saint-Denis – 01170 CESSY
ou par virement
sur notre compte bancaire :
Association Haïti Écoles

Code Banque	Code Guichet	N° de Compte	Clé RIB
10278	07237	00061193940	45
Domiciliation Crédit Mutuel Gessien			